

**X.**

**BUDGET**

**DU**

**CORPS DE LA GENDARMERIE**

**POUR L'EXERCICE 1895.**



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

---

Le Budget du Corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1895 est basé sur l'effectif de 2,632 hommes et de 1,706 chevaux.

Les crédits demandés pour l'exercice 1895 s'élèvent à	. fr.	4,484,650	»
— votés	—	1894	— . . . 4,367,600 »
			<hr/>
	AUGMENTATION.	. . . fr.	117,050 »

Cette somme de 117,050 francs est destinée à augmenter de 58 hommes et de 46 chevaux l'effectif du Corps de la Gendarmerie.

Elle permettra au Gouvernement de créer une brigade à Putte et de renforcer seize autres brigades.

Cette augmentation est demandée dans l'intérêt de l'ordre public.

---

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*À tous présents et à venir, Salut :*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE PREMIER.**

Le Budget du Corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1895 est fixé à la somme de quatre millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante francs (4,484,650 fr.).

**ART. 2.**

La présente loi sera obligatoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 14 novembre 1894.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre de la Guerre,*  
**BRASSINNE.**

*Le Ministre des Finances,*  
**P. DE SMET DE NAEYER.**

(430)

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU CORPS DE LA GENDARMERIE**

**pour l'exercice 1895.**

---

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

N° DES ARTIERS.	LITTEAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1895.	votés pour l'exercice 1894.
<b>GENDARMERIE. (a)</b>				
		<b>Traitement, solde et accessoires.</b>		
		Officiers de tous grades . . . . . fr. 255,665 22		
		Sous-officiers, brigadiers et gendarmes . . . . . 2,945,816 25		
		<b>TOTAL. . . . . fr. 3,413,070 02</b>		
		A DÉDUIRE, pour vacances et congés . . . . . 517 25		
				3,413,353 67
		<b>Fourrages.</b>		
		29,170 journées d'indemnité représentative pour les officiers, à fr. 1 30 . . . . . 37,011 "		
		153,665 rations en nature pour les chevaux des sous-officiers et gendarmes qui résident dans les villes de garnison, où le service des fourrages est assuré par la régie, à fr. 1 30 . . . . . 199,764 50		
		440,555 journées d'indemnité représentative pour ceux qui résident dans les communes rurales, où le service n'est pas assuré par la régie, à fr. 1 30 . . . . . 572,721 50		
		<b>TOTAL. . . . . fr. 809,497 "</b>		
		A DÉDUIRE, pour incomplets . . . . . 4,988 75		
				804,508 25
		<b>Entretien de la buffleterie et du harnachement.</b>		
		909 gendarmes à pied, à 1 franc par an. . . . . fr. 909 "		
		1,659 — à cheval, à 2 francs par an. . . . . 5,318 "		
		<b>TOTAL. . . . . 4,227 "</b>		
		<b>Casernement des hommes.</b>		
		957,520 journées de casernement des hommes, à raison de 5 centimes. . . . . 46,866 "	4,484,650 "	4,567,600 "
		<b>Casernement des chevaux.</b>		
		594,220 journées de casernement des chevaux, à raison de 4 centimes. . . . . 23,768 80		
		<b>Dépenses diverses.</b>		
		Frais de bureau des officiers et des sous-officiers. . . . . 81,615 "		
		Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 10,586 "		
		Frais de route, de séjour et de tournée des officiers. Voyages des officiers admis à la pension, pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume . . . . . 19,049 "		
		Armement et munitions. . . . . 17,017 "		
		Service sanitaire des officiers, sous-officiers et gendarmes ainsi que des chevaux de la gendarmerie . . . . . 25,613 "		
		Transport de fonds, d'effets, etc. . . . . 5,265 "		
		Dépenses imprévues non libellées au Budget, achat de décorations militaires, pertes de chevaux dans l'exécution d'un service commandé, traitement des officiers en non-activité, etc. . . . . 4,983 28		
		<b>Charges extraordinaires et temporaires.</b>		
		Première mise d'habillement { 12 hommes à 150 francs. . . . . 1,800		
		{ 46 — à 400 francs. . . . . 18,400		
		<b>TOTAL. . . . . 20,200 "</b>		
		Première mise d'objets d'armement . . . . . 8,000 "		
		<b>TOTAL. . . . . fr. 4,484,650 "</b>		4,567,600 "

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1893.	DÉPENSES de l'exercice 1892.	OBSERVATIONS.						
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			(a) Ce corps est composé d'un état-major et de neuf compagnies, comportant l'effectif ci-après:						
				<b>Officiers.</b>						
				Officiers de gendarmerie.	Officiers comptables, médecins et vétérinaire	Chevaux.	GRADES.	RATIONS de fourrages.	TRAITEM. annuel.	MONTANT.
				1	"	3	Général-major . . . . .	1,095	13,700	12,700
				1	"	2	Colonel . . . . .	730	9,800	9,800
				1	"	2	Lieutenant-colonel . . . . .	730	7,100	7,100
				2	"	4	Majors . . . . .	1,460	6,300	12,600
				"	1	"	Capitaine en premier quart. mai <sup>or</sup> .	"	4,000	4,000
				"	1	"	— administrateur d'habill.	"	3,450	3,450
				"	1	1	Médecin de bataillon de 2 <sup>e</sup> classe .	365	3,250	3,250
				"	1	1	Vétérinaire de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	365	3,250	3,250
				10	"	20	Capitaines premiers dont 1 adjudant-major	7,300	5,100	51,000
				5	"	5	— en second de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1,825	4,200	37,800
				4	"	4	— — de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,460		
				17	"	17	Lieutenants . . . . .	6,205	3,350	55,250
				19	"	19	Sous-lieutenants . . . . .	6,935	2,950	56,050
				60	4	78		23,470		255,950
				64						
				A AJOUTER:						
				Pour le supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent respectivement 25 et 12 ans de grade d'officier . . . . .						
				TOTAL . . . . . fr.						
				A déduire 1/2 % pour médicaments. . . . .						
				RESTE . . . . .						
117,050	"	4,301,100	4,211,175 30	<b>Sous-officiers, brigadiers et gendarmes.</b>						
				Hommes.	Chevaux.	GRADES.	NOMBRE DE JOURNÉES de sous-officiers, brigadiers et gendarmes.		SOLDE Journalière.	MONTANT.
				4	4	Adjudants-sous-officiers . . . . .	1,460	1,460	4 60	6,716
				9	9	Maréchaux-des-logis chefs . . . . .	3,285	3,285	4 10	13,468 50
				12	12	Premiers maréchaux-des-logis à cheval.	4,380	4,380	4 "	17,520
				94	94	Maréchaux-des-logis à cheval.	34,310	34,310	3 90	133,809
				67	"	— — à pied . . . . .	24,455	"	3 10	75,810 50
				192	192	Brigadiers à cheval. . . . .	70,080	70,080	3 60	252,288
				147	"	— à pied . . . . .	53,633	"	2 90	155,599 50
				424	1,317	Gendarmes de 1 <sup>re</sup> cl. à cheval.	154,760	480,705	3 35	518,446
				393		— de 2 <sup>e</sup> cl. —	325,945		3 25	1,059,321 25
				236		— de 1 <sup>re</sup> cl. à pied . . . . .	86,140		2 75	236,885
				490	"	— de 2 <sup>e</sup> cl. —	178,860	"	2 65	473,952 50
				2,568	1,628		937,320	594,220		2,943,816 25
				A AJOUTER: Chevaux d'officiers . . . . .						
				TOTAL GÉNÉRAL. . . . . fr.						
117,050	"	4,301,100	4,211,175 30	28,470						
				822,890						
				117,050						

(434)